



RF
Sous-Prefecture de Villefranche de Rouergue
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/05/2023
012-211200571-20230523-DE_2023_0027-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES  
Séance du 23 mai 2023**

A 20 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel COSTES,

**Présents :** Michel COSTES, Julien FRAYSSE, Aurélie DRULHE, Clarisse LAGARDE, Jean-Marc CANIVENQ, Jimmy SOULIE, Vincent BOUSQUET, Patrick FRAYSSIGNES, Hélène BLANC, Christophe BOUSQUET, Claude ISNARD

**Absents :** Jérémy CRANSAC

**Excusés :**

**Représentés :** Monsieur GAULTIER DE KERMOAL par Monsieur COSTES, Madame GAYRARD par Madame DRULHE, Madame COSTES par Madame LAGARDE

**Secrétaire :** Madame LAGARDE Clarisse

Date de la convocation : 17 mai 2023      Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture :

Publié le :

**OBJET : MARCHÉ PUBLIC : SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 DU MARCHÉ 2022-02 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RD N°902 EN TRAVERSE**

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée délibérante

A la suite des déblais décaissement des abords côté salle des fêtes, il a été constaté que l'état du mur de soutènement en pierres naturelles nécessitait des travaux de réparation . Ces travaux n'étant pas prévu au marché 2022-02, un avenant doit être signé avec l'entreprise COLAS.

En conséquence, l'avenant N°1 pour financer les travaux complémentaires doit être signé pour un montant H.T. de 73 337.82€, détail ci-dessous :

- Note de calcul et mission G3 :.....+ 6 900.00 €
- Travaux préparatoires :..... + 8 132.80 €
- Paroi cloutée : .....+ 44 329.72€
- Escalier : .....+ 13 975.30€

**soit un montant total H.T. :..... + 73 337.82€**

Après en avoir délibéré par 14 voix pour dont 3 procurations, le Conseil Municipal

**DECIDE**

D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 du marché 2022-02 Travaux d'aménagement de la RD N°902 en traverse.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès  
Les jour, mois et an susdits  
Monsieur COSTES Michel (Maire)

Madame Clarisse LAGARDE  
(Secrétaire de séance)

